

# Ville d'ORAISON

## Multi-accueil Municipal

Etablissement d'accueil du jeune enfant



Projet d'établissement

Avenue Charles Richaud  
04700 ORAISON

# SOMMAIRE

I – LE PROJET D’ACCUEIL .....	4
1. Caractéristiques et équipements des locaux .....	4
2. Prestations d’accueil.....	4
3. Le handicap et les maladies chroniques .....	5
4. L’équipe de professionnels.....	6
II – LE PROJET SOCIAL.....	9
1. Environnement social .....	9
2. Participation des familles .....	10
3. Développement durable.....	11
III – LE PROJET EDUCATIF .....	12
1. Accueil, séparation et retrouvailles .....	12
2. Les soins .....	14
3. La sécurité physique et affective.....	17
4. L’éveil .....	19
5. Le vivre ensemble .....	23
Annexes.....	27

Le multi-accueil est un espace d'accueil professionnel adapté à l'enfant de moins de 4 ans. C'est un lieu d'écoute, de convivialité, de bienveillance et d'échanges qui a pour but d'accueillir et d'accompagner les enfants et leurs familles dans la découverte du monde, les apprentissages et les nouvelles expériences du quotidien.

Le multi-accueil permet aussi aux parents de concilier vie personnelle et vie familiale en proposant des solutions d'accueil qui répondent à leurs besoins ainsi qu'aux contraintes de leurs familles.

Ce projet d'établissement a été réfléchi et écrit avec l'ensemble de l'équipe du multi-accueil de la ville d'Oraison.

Il s'appuie sur la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant (cf. annexe).

# I – LE PROJET D'ACCUEIL

## 1. Caractéristiques et équipements des locaux

L'accès à l'établissement ainsi qu'un parking ont été aménagés pour faciliter la venue des familles.

Au sous-sol :

- **Un espace de stockage.**

Au rez-de-chaussée :

- **Un hall d'entrée** avec une entrée sécurisée par un interphone et un local poussettes.
- **Un hall d'accueil** comprenant l'affichage règlementaire ainsi que les informations à destination des parents.
- **Des bureaux administratifs.**
- **Un réfectoire** pour les sections des moyens et des grands.
- **Une section de bébés** : un vestiaire avec un meuble de déshabillage, une biberonnerie et un espace repas, des sanitaires et un espace de change, une salle de vie et deux dortoirs.
- **Une section de moyens et une section de grands** : un vestiaire, une salle de change et des sanitaires, une salle de vie et deux dortoirs.
- **Des vestiaires et des sanitaires pour le personnel** (avec sanitaires pour les personnes à mobilité réduite).
- **Un patio, deux jardins et un potager.**
- **Une salle sensorielle** accessible à tous les enfants de la crèche.

A l'étage :

- **Une salle de pause** pour le personnel.
- **Une salle de motricité** accessible aux enfants des sections des moyens et grands.
- **Une salle de réunion.**

## 2. Prestations d'accueil

La capacité d'accueil de la structure est de 45 enfants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Celle-ci est modulée de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil à 20 enfants.

L'établissement accueille des jeunes enfants de 10 semaines à 3 ans révolus.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Il ferme quatre semaines par an : la semaine entre Noël et le jour de l'an ainsi que trois semaines au mois d'août, le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension, les jours fériés ainsi qu'exceptionnellement pour des jours de formation du personnel.

La structure propose trois types d'accueil :

- **L'accueil régulier** : la réservation de place en structure est adaptée aux besoins des familles : de deux demi-journées à 5 jours par semaine. Les parents signent un contrat pour un nombre d'heures contractualisées et une participation calculée selon leurs revenus et le nombre d'enfants qu'ils ont à charge.

- **L'accueil occasionnel** : ce type d'accueil est proposé à toutes les familles avec ou sans emploi. Des places sont proposées en fonction des disponibilités de la structure de quelques heures à des journées entières.

- **L'accueil d'urgence** : cet accueil renvoie à la notion d'urgence sociale ou de demandes faites dans l'urgence, présentées par la famille ou le service enfance et jeunesse ou la PMI<sup>1</sup>.

### 3. Le handicap et les maladies chroniques

#### 3.1. L'accueil d'un enfant aux besoins spécifiques

La crèche accueille chaque enfant dans son individualité et parfois, les professionnels sont amenés à accompagner des enfants en situation de handicap ou en cours de diagnostic, ou encore avec des troubles du développement. Il est important dans ce cas d'établir un projet d'accueil significatif et adapté aux besoins de l'enfant et de ses parents. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif d' « Accueil Pour Tous », en partenariat avec la CAF<sup>2</sup>, le CAMSP<sup>3</sup> ou l'ESSAIP<sup>4</sup>.

#### **Si le handicap est suspecté à la crèche ?**

L'équipe de la crèche est une équipe pluridisciplinaire composée de différents corps de métier du secteur médical, paramédical et social. Cette diversité permet aux professionnels d'avoir une certaine expertise en terme de développement du jeune enfant. Les professionnels observent l'ensemble des enfants au quotidien afin de les accompagner au mieux et de façon individuelle. L'équipe peut, dans certaines situations, être interpellée par certaines difficultés que présente un enfant : manque ou déficit au niveau de ses systèmes sensoriels ou perceptifs (troubles visuels, auditifs, trouble de l'oralité,...) ou d'autres systèmes (enfants hypotoniques ou dystoniques,...).

Ainsi, l'équipe sollicite rapidement l'avis de professionnels spécialisés. Ce travail se fait toujours en collaboration avec les parents, dans un lien de confiance préservé. Ensemble, les professionnels et les parents établiront un accompagnement spécifique au sein du lieu d'accueil dans le but de limiter l'impact d'éventuelles pathologies dépistées à temps.

L'équipe est convaincue qu'il est important d'accueillir tous les enfants avec leurs différences et leurs difficultés. C'est au cœur du projet de la crèche d'améliorer les capacités de chacun à vivre ensemble dès le plus jeune âge et ainsi, de participer à la construction d'une société plus inclusive.



<sup>1</sup> PMI : Protection Maternelle et Infantile

<sup>2</sup> CAF : Caisse d'Allocation Familiale

<sup>3</sup> CAMSP : centre d'action médico-sociale précoce

<sup>4</sup> ESSAIP : équipe de soins spécialisés autour des interactions précoces

### **3.2. L'accueil de l'enfant malade**

L'accueil en crèche induit souvent chez les enfants une augmentation des maladies infantiles telles que les bronchiolites, otites, rhino-pharyngites, gastro-entérites,...

C'est pourquoi, lorsque l'enfant est sous traitement antibiotique, les professionnels n'accueilleront pas l'enfant à la crèche pendant les 48 heures suivantes le début de la prise. Ces 48 heures permettent à l'antibiotique d'agir.

L'équipe peut être amenée à administrer des médicaments. Ceux-ci doivent être prescrits. Les parents apportent alors l'ordonnance et le médicament étiqueté, si possible non ouvert. L'administration des médicaments n'est pas possible en cas d'absence de la directrice (référént santé et accueil inclusif).

Concernant les maladies à long terme ou chroniques ou encore les allergies, la crèche met en place, avec le médecin traitant de l'enfant et les parents, un projet d'accueil individualisé (PAI) indiquant les modalités de traitements, de régime alimentaire, d'actions à mener en cas de crises, etc...

## **4. L'équipe de professionnels**

### **4.1. Composition du personnel**

Une sage-femme, directrice de la structure et référént santé et accueil inclusif ;

Deux Educatrices Jeunes Enfants (EJE) ;

Huit Auxiliaires de Puériculture (AP) ;

Cinq agents titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) ;

Un agent de restauration ;

L'entretien de la structure est assuré par une société de nettoyage, en dehors des heures d'ouverture de la structure.

### **4.2. Taux d'encadrement**

- L'effectif est de 45 enfants
- 1 agent pour 5 enfants qui ne marchent pas
- 1 agent pour 8 qui marchent
- L'amplitude horaire est de 11 heures (de 7h30 à 18h30)
- Formule de calcul pour définir le nombre de temps plein par jour :  
(Amplitude horaire x nombre enfants accueillis x 5 jours / 6 agents) / temps de travail hebdomadaire

### **4.3. Intervenants extérieurs**

Un médecin référént ou le médecin de la PMI avec lequel les protocoles médicaux sont élaborés. Une psychologue qui vient une fois par mois dans les sections afin de répondre aux équipes lorsque celles-ci rencontrent des difficultés avec l'accueil d'un enfant. Cette même psychologue propose et anime également une rencontre biannuelle nommée « café des parents ». Les parents des enfants accueillis sont conviés à ce « café des parents » pour un échange libre et convivial

autour de leurs vécus, mais aussi un accompagnement des parents, des analyses de situation, etc...

Une autre psychologue extérieure à la crèche intervient auprès des équipes afin d'effectuer mensuellement des analyses de pratiques professionnelles.

Un intervenant de la médiathèque d'Oraison vient une fois par mois au sein de l'établissement pour un atelier lecture et laisse des livres à disposition de la crèche pour une durée de un mois.

#### **4.4. Le professionnalisme**

Le professionnalisme se travaille aussi bien avec les enfants au quotidien, qu'en réunion d'équipe au cours de l'année.

##### Auprès des enfants

Le professionnel se doit d'avoir un langage adapté, une attitude enthousiaste et respectueuse ainsi qu'un ton de voix rassurant. La verbalisation (mettre des mots sur ce que vit l'enfant) et la communication gestuelle (mettre des signes associés à la parole, sur des mots clés du quotidien), sont au cœur des pratiques de l'équipe. Le professionnel est aussi pour l'enfant un modèle : c'est l'attitude de l'adulte qui va guider l'enfant durant son temps de présence à la crèche.

L'enfant reste au centre de nos préoccupations :

- Son intérêt est quotidiennement (re)questionné.
- Il est entendu, écouté, accueilli tel qu'il est.
- Il est considéré comme un interlocuteur à part entière.
- L'adulte lui donne les moyens d'être sujet et acteur de sa vie dans un environnement dont les limites sont pensées pour assurer sa sécurité physique et affective.

Dans les pratiques professionnelles, l'observation est un atout majeur. Elle est un outil d'évaluation continue, très précieux pour repérer les signes comportementaux de l'enfant dans sa vie au quotidien (vie émotionnelle, activité autonome, échanges avec les autres enfants et les adultes...). L'observation facilite aussi la prise de distance dans sa pratique éducative. Toutes ces données offrent une représentation dynamique de l'enfant et vont permettre d'ajuster les soins, de proposer des activités au plus près de ses besoins et de son niveau de développement. C'est aussi un moyen de contrôler notre travail.

##### Les pratiques professionnelles travaillées en équipe

Afin de garantir la qualité d'accueil auprès des enfants, les professionnels questionnent quotidiennement leurs pratiques afin d'enrichir leurs compétences professionnelles. Ces moments de réflexions sont organisés :

- ⇒ Lors de réunions d'équipe régulières avec des objectifs définis. Ces moments permettent aux équipes de prendre du recul sur leurs pratiques, de réfléchir et construire de nouveaux projets ainsi que de penser et repenser l'accueil des enfants et de leur famille au quotidien.
- ⇒ Lors de journées pédagogiques annuelles pour approfondir leur travail quotidien (par exemple autour des besoins du jeune enfant).

- ⇒ L'enrichissement des compétences professionnelles se fait également par l'accès à différentes formations tout au long de l'année. Certaines sont obligatoires : chaque année, les équipes participent au recyclage de leur formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et un an sur deux, elles sont formées à l'utilisation (rappel ou actualisation) des extincteurs. D'autres formations sont facultatives et sont dispensées par le CNFPT<sup>5</sup>.
- ⇒ Une fois par mois, les professionnels de la crèche participent à une analyse des pratiques professionnelles afin de parler d'un sujet ou d'une situation qui pose question ou qui fait réfléchir un professionnel. Ces temps de réunion, animés par une psychologue extérieure, permettent de réajuster sa posture, son avis, de mieux comprendre les enfants / les parents / la situation. Se questionner est le cœur du métier des professionnels de la petite enfance.
- ⇒ Une autre psychologue extérieure à la crèche intervient mensuellement afin d'observer les enfants et les groupes d'enfants et de répondre aux questions des équipes lorsque celles-ci rencontrent des difficultés avec l'accueil d'un enfant.
- ⇒ Trimestriellement, les EJE reçoivent chaque professionnel de la crèche afin de questionner son bien-être au sein de la section et des difficultés qu'il peut rencontrer. Ces entretiens individuels permettent aussi de suivre les projets menés au cours de l'année et de faire le point, d'écouter des demandes spécifiques et de régler des désaccords.
- ⇒ Enfin, des entretiens professionnels d'évaluation sont effectués au minimum une fois par an.

La formation continue et les réunions renforcent la cohérence de l'équipe et permettent le partage des valeurs communes. Ces moments de réflexion offrent une prise de recul nécessaire pour un positionnement professionnel, plaçant l'enfant au cœur des pratiques.

#### **4.5. L'accueil de stagiaires et d'apprentis**

La crèche accueille tout au long de l'année des personnes en stage au sein de l'établissement. Les personnes accueillies viennent de formations diverses et variées (CAP accompagnement éducatif petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, psychomotricien, collégien, lycéen...), à l'image du personnel de la structure.

Des apprentis peuvent également être accueillis au sein de la structure. Une charte est établie et chaque stagiaire ou apprenti s'engage à la respecter.

Le stagiaire ou l'apprenti est au contact des enfants et des familles. Aussi, il est important pour l'ensemble de l'équipe que cet accompagnement soit anticipé et préparé afin de garantir une certaine qualité d'accueil. L'équipe propose un accompagnement spécifique à chaque personne accueillie en fonction de son projet de stage et donc de ses objectifs. Accueillir des stagiaires et des apprentis est un vrai projet au sein de l'établissement des entretiens réguliers avec les référents de stage sont effectués.

---

<sup>5</sup> CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale.



## II – LE PROJET SOCIAL

### 1. Environnement social

#### **1.1. Présentation de l'organisme gestionnaire**

Le multi-accueil municipal est une structure municipale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012. La commune gère l'établissement, décide des inscriptions, attribue un budget annuel et donne ses directives politiques.

#### **1.2. Situation géographique**

La crèche « Lei Neistoun » est implantée à Oraison, en milieu rural. Cette commune fait partie de la DLVA (communauté de communes Durance Lubéron Verdon Agglomération). Le bâtiment qui accueille la structure est situé à la sortie d'Oraison, en direction de La Brillanne, Manosque et Aix en Provence.

L'adresse du multi-accueil est la suivante : Rue Charles Richaud 04700 ORAISON.

#### **1.3. Caractéristiques du territoire**

Nombre d'habitants : 5941 (population totale) au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Nombre de naissances en 2019 : 38

Nombre de naissances en 2020 : 54

Nombre de naissances en 2021 : 61

La commune dispose :

- d'une école maternelle « Henri Matisse »,
- d'une école élémentaire « Léonie Etienne »,
- d'un collège « JMG Itard »,
- d'un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans,
- d'un accueil périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans,
- d'un centre municipal des jeunes pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans,
- d'une école de musique, théâtre et danse,
- de nombreuses associations sportives et culturelles,
- d'un relais petit enfance : accueil et informations aux assistantes maternelles de la commune.

#### **1.4. Liens avec les services extérieurs**

La commune a signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Celle-ci alloue une Prestation de Service Unique (PSU) et des subventions de fonctionnement.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est également sollicitée pour les mêmes prestations.

Le contrôle et la surveillance de l'établissement sont effectués par le médecin responsable du service de la PMI, indispensable pour garantir la protection et la sécurité des enfants accueillis ainsi que la confiance des familles.

Le multi-accueil municipal travaille aussi en lien avec la responsable du Relais Petite Enfance.

L'établissement s'inscrit dans le dispositif « Accueil Pour Tous » établi par la CAF du département afin d'offrir une proposition d'accueil au plus près des besoins spécifiques des enfants et des familles du territoire. La CAF du département soutient la municipalité afin de permettre au multi-accueil d'avoir le personnel nécessaire pour accueillir les enfants ainsi qu'un suivi régulier avec les partenaires (le CAMSP, l'ESSAIP).

## 2. Participation des familles

### 2.1. Réunions de rentrée

Ces réunions sont proposées une fois par an par section, au mois de septembre. C'est l'occasion pour les familles de rencontrer l'équipe et de faire connaissance entre elles. Pour l'équipe, l'objectif est de s'exprimer sur ses expériences professionnelles et de donner de manière collective des informations aux parents. Ces réunions permettent aussi de répondre aux questions que les parents peuvent se poser sur les pratiques de l'établissement ou à leurs attentes concernant la crèche.

### 2.2. Entretiens formels/informels

Les parents peuvent être accueillis tout au long de l'année par la directrice ou les EJE. Sur la forme d'un rendez-vous fixé au préalable ou de façon plus informel, ces moments permettent de répondre à leurs questions concernant la situation de leur enfant à la crèche, à donner des informations de puériculture (soins, sommeil, alimentation,...) ou encore de clarifier les questions administratives (contrat, paiement,...).

### 2.3. Les temps d'échanges et communications

Les parents ont un rôle essentiel au sein de la crèche. Les professionnels et les parents collaborent ensemble pour accompagner l'enfant dans son développement. Des outils de communications comme par exemple les tableaux d'affichages, les mails ou la gazette, permettent aux familles de rester en lien avec la vie de la crèche. L'équipe met aussi en œuvre des dispositifs afin de pouvoir préparer des projets avec les parents et partager des temps de vie au sein du multi-accueil. Plusieurs fois par an, la structure ouvre ses portes aux familles afin de partager un temps entre les enfants, les familles et les professionnels.

L'accompagnement à la parentalité fait partie de nos missions. Les équipes sont en lien avec le REAAP<sup>6</sup> du 04, qui organise une fois par an « la semaine des familles » sur le territoire. A cette

---

<sup>6</sup> REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

occasion et en partenariat avec eux, la crèche propose aux parents de venir partager un moment de jeux avec leur enfant ou bien de participer à des ateliers.

L'équipe de la crèche propose également des cafés-parents, animés par une psychologue, sur diverses thématiques en lien avec le développement de l'enfant. Ce sont des moments d'échanges entre tous les parents et les professionnels présents.

### 3. Développement durable

Le monde de demain sera celui de nos enfants. L'écologie est une valeur éducative que les professionnels de la crèche souhaitent transmettre aux enfants. En les sensibilisant dès le plus jeune âge, ils adoptent les bons gestes et bons réflexes très tôt. Une démarche anti-gaspillage est un premier pas vers une consommation plus responsable. A la crèche, l'équipe possède deux composteurs pour récupérer les restes alimentaires. Aussi, les déchets papiers et plastiques sont triés et mis dans des poubelles spécifiques.

Plusieurs fois par an, l'équipe met en place des journées sans jouet qui ont plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les familles au suremballage ;
- Sensibiliser les jeunes enfants au recyclage ;
- Permettre aux enfants d'expérimenter le jeu autrement en s'amusant avec des objets du quotidien ;
- Développer l'imagination des enfants en utilisant des matériaux de récupération qui n'ont pas de fonction précise.

Enfin, une attention particulière est portée pour limiter la consommation d'énergie (eau et électricité).

## III – LE PROJET EDUCATIF

### 1. Accueil, séparation et retrouvailles

Aux yeux de l'équipe, accueillir les parents est tout aussi important qu'accueillir l'enfant. Ils sont les premiers éducateurs de l'enfant et les professionnels ont à cœur de leur laisser une place au sein du multi-accueil. Les parents sont des partenaires de coéducation et travailler ensemble permet de proposer à l'enfant un accompagnement adapté à chacun. C'est pour cette raison que les professionnels sont à leur écoute pour leur permettre de participer. Des liens quotidiens se tissent à travers des échanges entre la maison et la crèche.

#### **1.1. Première rencontre avec la structure**

Au moment de l'inscription, les parents et l'enfant sont accueillis par la directrice afin de se rencontrer et d'effectuer ensemble les démarches administratives nécessaires à l'accueil de l'enfant. Ce premier échange permet aux familles de se projeter avec l'accueil futur de leur enfant et aussi de se rassurer au travers des réponses apportées par l'équipe. Ce temps-là est également l'occasion de visiter la crèche et de faire connaissance avec les professionnels.

#### **1.2. La période de familiarisation**

##### **Définition**

La familiarisation est une période importante de relation privilégiée entre le parent, l'enfant et le professionnel. Elle permet de faire connaissance et d'établir un lien, tout en respectant les besoins et le rythme de l'enfant nouvellement accueilli. Ce lien se construit par un échange sincère entre le parent et le professionnel.

La familiarisation est une période de transition nécessaire qui permet de donner des repères. Les personnes impliquées dans l'adaptation sont l'enfant, les parents (l'un, l'autre ou les deux), et deux professionnels référents. Cet accueil progressif favorise la connaissance de la structure par les parents. Ainsi, ils en comprennent mieux le fonctionnement et pourront confier leur enfant avec plus de sérénité.

##### **Objectifs et outils**

L'équipe propose un planning type de familiarisation afin d'offrir une même qualité d'accueil à l'ensemble des enfants accueillis. Il est cependant nécessaire d'être souple et de s'adapter à chacun.

Les horaires sont déterminés à l'avance par la directrice en lien avec l'équipe.

Au cours de la familiarisation, le professionnel cherche à connaître les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, éveil, santé, vie familiale...). Chaque professionnel dispose d'une fiche qui lui permet de noter l'ensemble des informations données par le parent.

### **Schéma type de l'adaptation**

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour : temps individuel entre le parent, l'enfant et le professionnel, dans la section.  
Environ 1h.

3<sup>ème</sup> jour : temps individuel entre le parent, l'enfant et le professionnel, dans la section, avec les autres enfants. Première séparation de 10-15 minutes si l'accueil se passe bien jusqu'à présent  
Environ 1h.

4<sup>ème</sup> jour : temps individuel entre le parent, l'enfant et le professionnel, dans la section, avec les autres enfants. 1h d'accueil dont 30 minutes de séparation.

5<sup>ème</sup> jour : l'enfant reste dans le groupe sans son parent.

6<sup>ème</sup> jour : temps d'accueil d'1h30 sans le parent.

7<sup>ème</sup> jour : temps d'accueil de 2h.

8<sup>ème</sup> jour : temps d'accueil de 3h avec le premier repas à la crèche (9h à 12h).

9<sup>ème</sup> jour : temps d'accueil de 9h à 14h.

10<sup>ème</sup> jour : temps d'accueil de 9h à 16h.

Après les 15 premiers jours, l'enfant sera accueilli sur son planning d'accueil.

Si pour l'enfant la séparation est très difficile, l'équipe pourra étendre la familiarisation sur une semaine supplémentaire.

### **1.3. L'accueil du matin et du soir**

Le matin, l'accueil s'effectue dans la salle du lieu de vie, de 7h30 à 9h.

Le soir, cet accueil s'effectue à partir de 16h et jusqu'à 18h30.

#### **Les transmissions**

Au moment de l'accueil du matin, la disponibilité des professionnels permet d'accompagner la séparation en appréhendant les émotions vécues. Pour l'enfant, ce moment permet de prendre le temps de se séparer de son parent. L'équipe veille également à préserver une discrétion dans les échanges et l'intimité de chaque famille.

Le temps de transmission est essentiel entre les familles et l'équipe. En effet, il permet de partager des informations nécessaires à la bonne prise en soin de l'enfant (le sommeil de la nuit, un évènement de santé ou familial pouvant avoir une incidence sur le déroulement de la journée, le transit...). Ces transmissions sont un échange entre le parent et le professionnel.

Le soir, les professionnels de la crèche veilleront à raconter une anecdote sur la journée de l'enfant afin d'apporter un intérêt particulier au retour sur la journée passée. Pour faciliter les transmissions, un support écrit est utilisé par les équipes.

Le temps de transmission permet aussi d'échanger sur les progrès de l'enfant, sa manière de grandir, son développement, son évolution avec les autres enfants, etc... Il est donc important de prendre un temps individuel avec chaque famille.

## 2. Les soins

### 2.1. Le sommeil

Pour l'enfant, le sommeil est nécessaire à la croissance et la maturation du système nerveux. Il permet à l'enfant de récupérer de la fatigue, du stress ou de l'agitation.

Pour que l'enfant puisse dormir à la crèche, il est indispensable qu'il se sente en confiance, dans un environnement rassurant. Par sa présence rassurante, l'adulte accompagne l'enfant pour l'endormissement.

La sieste réveille parfois un sentiment d'insécurité chez les enfants, dû à l'absence des parents. C'est pourquoi, l'équipe veille à respecter les habitudes des enfants afin de les reconforter.

Des objets peuvent également apporter du réconfort à l'enfant et l'aider à gérer son angoisse de la séparation :

- Un objet important pour l'enfant qui permet de faire le lien entre la maison/les parents et la crèche (par exemple : le doudou ...) ;
- Une gigoteuse pour les plus jeunes : elle permet de contenir l'enfant ;
- Une tétine ou un machouyou, qui répond au besoin de succion de l'enfant.

#### **Dans la section des « bébés »**

L'équipe reste à l'écoute des rythmes de chaque enfant. Ce rythme se modifie au fil des mois. C'est par l'observation que l'équipe repère les premiers signes de fatigue : pleurs, bâillements, enfant qui se frotte les yeux, énervement, etc...

Les enfants dorment dans deux dortoirs : un petit dortoir pour les nourrissons et un grand dortoir pour les plus grands. Ils dorment dans des lits à barreaux personnalisés ou dans un transat, en fonction de leurs besoins. Le sommeil des enfants est surveillé toutes les dix minutes maximum. Il est à noter que le sommeil est un besoin pour le jeune enfant, tout comme l'alimentation. C'est la raison pour laquelle les professionnels ne réveillent pas un enfant pour qu'il aille manger : l'enfant mangera lorsqu'il sera réveillé (dans la limite de ce que permet l'organisation du service.)

#### **Dans la section des « moyens » et des « grands »**

Le rythme du sommeil diurne devient plus régulier. Dans la section des « moyens » au début d'année, si un enfant ressent le besoin de dormir le matin, il pourra se reposer dans le dortoir.

Les enfants dorment dans des lits couchettes. L'emplacement du lit est toujours le même, identifié au prénom de l'enfant.

Les professionnels laissent dormir les enfants jusqu'à l'heure du goûter.

### 2.2. Le repas

Une entreprise livre les repas à la crèche. La plupart des produits sont régionaux et la cuisine est naturelle.

Lors des moments de repas, les professionnels tentent de répondre au mieux aux besoins nutritionnels des enfants (les équipes respectent les refus de manger). Les repas sont aussi des moments de découverte de nouvelles saveurs et consistances.

Le repas est un moment très important qui doit être agréable et autant que possible ininterrompu. Le menu est toujours présenté à l'enfant afin qu'il puisse avoir connaissance de ce qu'il mange et développer ses sens (vue, toucher, odorat, goût et ouïe).

#### **Dans la section des « bébés »**

Les plus jeunes enfants mangent dans un espace dédié. Ils prennent le biberon dans les bras des professionnels ou dans un transat. Celui-ci est préparé au moment du repas, dans le respect des conditions d'hygiène très rigoureuses, selon la méthode HACCP<sup>7</sup>.

Le lait peut être du lait en poudre, préparé avec de l'eau minérale ou de l'eau du robinet. Le lait peut aussi être le lait maternel, auquel cas un protocole de conservation et de transport est mis en place. Enfin, il est possible d'accueillir la maman afin qu'elle puisse venir à la crèche allaiter son enfant.

En fonction des besoins et du développement de l'enfant, les repas évolueront vers des repas mixés, puis hachés, puis en morceaux qu'ils prendront dans un transat ou une chaise.

Afin de favoriser l'autonomie des enfants, le plateau repas leur sera proposé lorsqu'ils passeront en « morceaux », leur permettant de manger avec une cuillère ou tout simplement avec leurs doigts.

#### **Dans la section des « moyens » et des « grands »**

A partir de la section des « moyens », les enfants mangent au réfectoire. Celui-ci est séparé en deux parties : un côté pour les enfants de la section des « moyens » et l'autre côté pour les enfants de la section des « grands ».

Au moment du repas, les enfants mangent dans des assiettes à compartiments sur lesquelles sont présentés l'entrée, le plat, le fromage, le dessert et le pain. Ces assiettes à compartiments permettent de respecter les goûts et le rythme de chaque enfant, de supprimer la frustration face à l'attente et d'aider l'enfant à devenir autonome. Pour manger, les enfants ont à leur disposition une cuillère et... leurs mains. Les enfants de la section des « moyens » auront en cours d'année un verre en plastique, une cuillère et une fourchette.

Les enfants de la section des « grands » disposent de verre en verre et en cours d'année, d'une petite carafe en verre pour leur permettre de se servir.

### **2.3. Les soins corporels**

Les changes des couches des enfants sont nécessaires au confort et au bien-être de l'enfant. Ces changes sont un moment privilégié de bien-être, d'échanges individualisés, de plaisir partagé qui permettent à l'enfant de découvrir son corps. Ils sont effectués régulièrement, avec des mesures d'hygiène et de sécurité. Le respect du corps de l'enfant est important, il est toujours prévenu des soins qui sont lui prodigués (change, prise de température, traitement,...). La verbalisation prend tout son sens ici.

---

<sup>7</sup> HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point. Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise. Il s'agit d'une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées dont l'objectif est la prévention, l'élimination ou la réduction à un niveau acceptable de tout danger biologique, chimique et physique. La démarche consiste en une analyse des dangers permettant la mise en place de points critiques où il est possible de maîtriser les dangers. [Source : Wikipédia].

### **Le change sur le côté**

A la crèche, les équipes appliquent autant que possible le change sur le côté. Cette pratique a plusieurs bénéfices pour l'enfant. Tout d'abord, elle facilite le nettoyage du bas de son dos et lui permet d'être dans une position confortable. En effet, si les adultes soulèvent ses pieds lors du change, le schéma corporel (oreille – épaule – hanche) n'est pas respecté.

Si un enfant refuse le change sur le côté, les professionnels s'adaptent et lui proposent une autre technique.

### **Le change debout**

Lorsque l'enfant grandit, il devient de plus en plus autonome, maîtrise davantage ses gestes et a de moins en moins envie de se laisser « manipuler » physiquement.

Les équipes proposent le change debout aux enfants qui marchent et qui ne souhaitent plus être allongés sur la table de change.

Le change debout s'effectue dans la salle de change afin d'avoir tout le nécessaire à portée de main.

Cette technique permet de rendre l'enfant actif et responsable au cours du change de sa couche.

### **Passage au monde des « sans couche »**

L'acquisition de la propreté va se faire en douceur, en collaboration avec les parents. « Etre propre » ne s'apprend pas, il faut que l'enfant soit prêt, autant sur le plan physique que psychologique.

A la crèche, lorsqu'un enfant est curieux d'aller sur les toilettes et demande à l'équipe d'y aller, les professionnels l'y emmènent, même s'il ne fait que s'y asseoir.

Lorsque les familles annoncent à l'équipe que leur enfant est propre à la maison et qu'ils le sentent prêt, les professionnels continuent ce processus de « sans couche » à la crèche en proposant à l'enfant d'aller aux toilettes ainsi qu'en l'encourageant à le demander.

Néanmoins, il arrive parfois que les enfants propres à la maison ne le soient pas à la crèche. En effet, à la crèche, l'enfant est soumis à diverses stimulations comme les jeux et les copains, ce qui peut lui faire oublier de demander ou même de contrôler ses besoins. Dans ce cas, il est important de ne pas « réprimander » l'enfant au risque de le faire régresser. Il est par contre nécessaire de mettre des mots sur ce qui s'est passé.

Même pour un enfant qui aime venir à la crèche, celle-ci ne représente pas la maison ni la sphère familiale dans laquelle il évolue. Ainsi, il arrive que l'enfant ne souhaite pas aller aux toilettes de la crèche. Si un enfant a acquis la propreté à la maison mais qu'il a des difficultés à la crèche pendant plusieurs jours, les professionnels peuvent être amenés à lui proposer de remettre la couche. En effet, le fait de changer l'enfant constamment de vêtement et de lui rappeler sans cesse qu'il doit demander, peut renvoyer à l'enfant une forme d'échec. Ainsi, les équipes reprendront le processus d'apprentissage lorsque l'enfant sera prêt à le faire à la crèche.

A partir de ce moment, les professionnels mettent en place une collaboration avec les parents permettant de donner encore du temps aux enfants qui ont besoin de verbalisation et d'encouragements.



#### **2.4. L'autonomie**

Plus l'enfant grandit, plus il aime faire seul. A partir de la section des « moyens », les professionnels font participer les enfants dans le déshabillage et l'habillage afin de développer leur autonomie. Aussi, lorsque les enfants sortent dans le jardin, les équipes leur demandent de se chausser et de s'habiller ou simplement d'y participer.

L'apprentissage de l'autonomie se travaille lors de tous les temps de la journée : repas, toilette, rangement, etc... A chaque occasion, les enfants sont sollicités afin de faire par eux-mêmes.

### **3. La sécurité physique et affective**

La sécurité physique et affective est un socle indispensable à l'être humain pour favoriser la confiance en soi. L'enfant a besoin d'avoir confiance en l'adulte qui l'accompagne. Le multi-accueil a pour mission de veiller à la sécurité physique et affective des enfants durant le temps où ils sont accueillis.

#### **3.1. La sécurité physique**

La structure ne doit pas présenter de danger et respecter les recommandations de la PMI.

Les équipes sont formées aux gestes de premiers secours et un recyclage est effectué chaque année. Des exercices d'évacuation et de confinement sont réalisés au cours de l'année.

Le matériel utilisé auprès des enfants est adapté. Il respecte les normes en vigueur et les professionnels veillent à une utilisation sans risque.

Enfin, les protocoles d'hygiène sont appliqués par les équipes pédagogiques selon les recommandations du pôle Santé.

#### **3.2. La sécurité affective**

La sécurité affective va être favorisée par une attitude contenante, c'est-à-dire que le professionnel doit être disponible physiquement et psychologiquement (l'enfant doit pouvoir être rassuré par sa simple présence). Le professionnel accompagne l'enfant avec bienveillance, verbalisation et sait s'adapter à chacun.

L'aménagement de l'espace, la mise en place de repères spatio-temporels et humains sont aussi pensés afin de rassurer l'enfant. Les journées s'organisent ainsi autour de moments ritualisés pour rassurer l'enfant et lui permettre d'anticiper ce qu'il va se passer.

- **Reconnaître l'enfant comme individu à part entière**

Un enfant a besoin, dès sa naissance, d'être reconnu pour exister et se sentir exister. Il va principalement se découvrir, se construire à travers le regard de l'autre et avec les mots qui vont lui être adressés. Si le regard posé sur lui est rempli d'estime, l'enfant pourra s'appuyer dessus pour prendre confiance en lui et se sentir capable d'appréhender le monde qui l'entoure.

Le respect de l'individualité au sein du groupe passe par :

- Le respect du rythme de chaque enfant, son histoire, sa famille, son développement, ses besoins et ses goûts.
- Une relation de qualité, privilégiée lors des moments partagés entre l'enfant et le professionnel.
- Des repères, des objets personnalisés (le porte manteau, le lit...) qui participent à l'accueil de l'enfant dans sa singularité.
- Des espaces et des temps pour un retour à soi, pour s'isoler, ne pas être obligé de partager un jouet, pouvoir refuser de participer à une activité de groupe, partager des moments individuels et privilégiés avec le professionnel.

- **L'objet transitionnel à disposition de l'enfant**

Lors de la période d'adaptation, les équipes conseillent aux parents d'apporter un objet rappelant la maison et ses odeurs. Tout objet de la maison peut être « doudou », ce qui est important c'est que l'enfant l'investisse en tant que tel. Par exemple, le doudou peut être un linge qui porte l'odeur de son parent ou une peluche. Cet objet est très important pour l'enfant car il lui permet de faire le lien entre la maison/les parents et la crèche. L'objet transitionnel favorise le sentiment de sécurité du jeune enfant, le rassure et lui apporte du réconfort.

L'objet transitionnel est à disposition de l'enfant tout au long de la journée par l'intermédiaire notamment des poches à doudou (il peut aller le poser quand il le souhaite et le récupérer lorsqu'il en a besoin). Les professionnels accompagnent la séparation avec le doudou par la verbalisation, néanmoins c'est l'enfant qui décide quand il est prêt à s'en séparer.

- **Album photos des familles**

A chaque rentrée, les équipes demandent aux parents de ramener quelques photos de la famille (parents, frères, sœurs, grands-parents, animaux, tantes, oncles, etc...) et de l'environnement de l'enfant s'ils le souhaitent (sa chambre, ses jouets,...) afin de créer un album photos. Cet album est un support pour l'enfant : il pourra le regarder lorsqu'il en exprime le besoin et ainsi être rassuré ou apaisé.

L'album photos est également un support d'échanges où l'enfant pourra montrer sa famille et son environnement aux autres enfants : ces moments de partages développent le langage et l'imaginaire des enfants.

- **L'écharpe de portage**

Un tout-petit qui arrive en crèche a besoin d'être sécurisé car il ne connaît pas ce nouvel environnement. Il a besoin de présence et de contact. Le contact corporel répond à un besoin archaïque chez le tout-petit, le porter contribue donc à répondre à ce besoin. L'écharpe de portage est un outil que les professionnels utilisent de façon ponctuelle dans la section des bébés, quand celui-ci en ressent le besoin. Cette utilisation s'effectue au préalable avec l'accord des parents. L'écharpe de portage permet au jeune enfant de se sentir davantage contenu d'un point de vue affectif et de s'apaiser plus rapidement (notamment pour l'endormissement).

## 4. L'éveil

- **S'éveiller pour grandir**

Les activités et les jeux sont aussi importants pour l'enfant que le repas ou le sommeil.

L'éveil, c'est l'apparition spontanée chez le jeune enfant de l'intérêt pour se découvrir, découvrir le monde dans lequel il vit et découvrir les autres. S'éveiller, c'est s'étonner, être curieux, vouloir comprendre, résoudre des problèmes, c'est s'engager selon ses compétences.

Tous les moments et actions de la journée sont potentiellement sources d'éveil pour l'enfant.

Même ce qui peut paraître banal à nos yeux d'adulte peut être une opportunité d'éveil et d'apprentissage pour lui. L'enfant n'apprend réellement que si cela prend un sens pour lui.

L'enfant a besoin que l'adulte lui laisse le temps de chercher, d'expérimenter par lui-même, sous le regard bienveillant et soutenant de ce dernier.

- **Le jeu**

Le jeu est pour l'enfant une activité naturelle et sérieuse dans laquelle il va exprimer ses émotions et développer sa créativité, son imagination. Le jeu aide l'enfant à se construire physiquement, intellectuellement et aussi socialement.

En s'appuyant sur les travaux de pédagogues tels que Françoise Dolto, Maria Montessori, Emmi Pikler, Donald Winnicott, Ovide Decroly, Jean Epstein, etc... L'équipe réfléchit chaque jour au regard qu'elle porte sur l'enfant et sa famille.

Jean Epstein a dit : « *L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue.* »

Du nourrisson à l'âge adulte, l'humain se construit en jouant. Tout est source d'éveil et de découverte, le jeu est un lieu d'exploration, c'est une activité spontanée et non imposée par l'adulte. C'est à travers le jeu que l'enfant va construire sa personnalité, développer son sens créatif, son imaginaire, ses fonctions sensorielles et motrices, ainsi que son langage.

Le jeu aide à se socialiser. La vie en collectivité implique parfois que l'enfant doit accepter des règles, faire des compromis, partager. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant dans ses découvertes et son apprentissage, par l'observation en s'adaptant à son rythme, en mettant en place divers jeux qui sont utiles à son développement et à ses besoins.

### **4.1. Dans la section des « bébés »**

Le jeune enfant va mettre tous ses sens en action pour aller à la découverte de l'environnement. A cet âge, le jeune enfant découvre le monde avec sa bouche et ses mains. Des jeux simples sont proposés comme des jeux à saisir, à manipuler, jeu de coucou/caché, boîtes à remplir/vider, balles, couvercles de petits pots, bouteilles et dalles sensorielles, etc... Les portiques et les jeux sonores (électroniques) sont réduits.

Les nourrissons sont installés dans un espace dédié, sur un tapis en mousse au sol et sur le dos, afin qu'ils puissent évoluer à leur rythme sur le plan psychomoteur. Il est à noter qu'à la crèche, les professionnels ne placent jamais un bébé dans une position qu'il n'a pas acquis par lui-même.

Lorsque le bébé commencera à se déplacer, il ira dans un espace plus grand. Dans ce parc, des modules de motricité sont installés pour que les enfants puissent y grimper.

Les jeux et l'aménagement de l'espace évoluent en fonction des observations et de la réflexion menée par l'équipe, ainsi que des besoins de l'enfant.

#### **4.2. Dans la section des « moyens »**

Les activités proposées répondent aux besoins de l'âge des enfants et de leurs capacités. La présence bienveillante de l'adulte est indispensable pour rassurer et sécuriser chaque enfant au sein du groupe constitué.

Des coins sont structurés dans l'espace au sein de la section (coin dinette, coin livres, coin toboggan). C'est un âge où l'exploration au travers de la motricité est essentielle. A travers les activités motrices (grimper, pousser, soulever, déplacer, sauter...), l'enfant va découvrir son corps et ses capacités.

Des activités d'assemblage, de construction et de transvasement sont aussi nécessaires au développement de l'enfant, c'est pourquoi elles sont régulièrement proposées.

Au fil de l'année, de nouvelles activités sont mises en place : les gommettes, la peinture, le dessin et la pâte à modeler. Ces activités développent la motricité fine de l'enfant.

Le langage étant une grande étape à cet âge, toutes les activités le favorisant sont proposées : les livres, les chansons, les comptines, etc...

De 9h30 à 11h, le groupe d'enfants est scindé en deux ou trois groupes. Ce temps privilégié permet aux professionnels d'avoir des moments d'individualité avec chaque enfant. Les petits groupes favorisent le calme, la concentration et le bien-être de chacun.

La qualité de présence de l'adulte sécurise l'enfant. Les professionnels ne sont pas ceux qui « font faire », ni ceux qui « laissent faire », mais ceux qui « permettent de faire ». Ils accompagnent, encouragent l'enfant dans ses découvertes et son exploration.

#### **4.3. Dans la section des « grands »**

Chez l'enfant, le jeu a une fonction symbolique et va s'exprimer à travers des jeux d'imitation (mises en scène de situations familiales : repas, ménage, bain,...). Les jeux à plusieurs commencent à s'installer. Ces raisons font que la section est organisée avec des coins : coin dinette, coin garage, coin livres, etc...

La constitution de petits groupes est aussi primordiale : elle va permettre aux professionnels d'observer, de comprendre et de répondre de façon adaptée et optimale aux besoins spécifiques des enfants.

Le jeu va ainsi permettre la découverte du corps (déguisement, maquillage, danse...) et du langage (chansons, livres) et permettre d'affiner le développement de la motricité (salle de motricité, les cerceaux, le toboggan... et la motricité fine à travers des activités de graphisme, peinture, pâte à modeler...).

A cet âge, la motricité manuelle est en rapide progrès. Les mains sont à la fois plus indépendantes l'une de l'autre et mieux coordonnées.

#### **4.4. La motricité libre**

La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

À la crèche, les bébés sont installés au sol dans une position qu'il maîtrise. Il est important de privilégier des vêtements confortables et adaptés afin que l'enfant puisse bouger librement et sans difficultés. Après leur arrivée à la crèche, lorsque les bébés se sont réchauffés, les professionnels enlèvent leurs chaussettes pour que les bébés passent la journée pieds nus. Ils pourront ainsi ressentir le sol et avoir de meilleures sensations corporelles. Enfin, les professionnels ne mettent pas les jeunes enfants dans une position qu'ils n'ont pas encore acquise seul et dont ils ne peuvent se défaire seul (par exemple : un enfant n'est pas assis s'il ne sait pas s'asseoir seul, avec ses propres capacités). Il est nécessaire d'attendre que les muscles de l'enfant soient correctement développés pour soutenir le poids du corps. Enfin, à la crèche il n'y a pas de youpala car ce jouet ne respecte pas la motricité libre de l'enfant.



#### **4.5. Le jeu libre**

Le jeu structuré aide les enfants à développer leur attention et leur compréhension des règles, mais ils ont aussi besoin de jouer librement. Le jeu libre survient lorsqu'un enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, avec quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêt. Il suit alors ses idées sans avoir un objectif ou un résultat précis en vue ni aucune contrainte de temps.

Le jeu libre va permettre de favoriser la confiance en soi de l'enfant, de développer ses habiletés sociales, de stimuler l'autonomie, de résoudre des problèmes, de développer l'imaginaire et d'apprendre à jouer avec les autres.

A la crèche, des temps de jeux libres sont proposés chaque jour aux enfants.

#### **4.6. Le livre**

Le livre est un outil pour le langage : les enfants vont, grâce à lui, acquérir de nouveaux mots. Il permet également de développer l'imaginaire chez l'enfant, de faciliter l'expression des émotions et aide au développement de la motricité fine.

Le livre peut également permettre aux professionnels de favoriser la relation avec l'enfant, il peut servir d'outils de médiation lors d'une séparation difficile. Il peut aussi permettre à l'enfant d'avoir un temps individuel avec l'adulte dans la collectivité permanente de la crèche.

Pour l'ensemble de ses bienfaits, l'équipe de la crèche a mis en place un projet livres : dans chacune des sections, des livres sont à disposition tout au long de la journée afin que les enfants puissent y avoir accès dès qu'ils en ressentent le besoin ou l'envie.

#### **4.7. La salle de motricité**

Après s'être retourné, le jeune enfant va commencer à ramper, se mettre à quatre pattes, se hisser puis se mettre debout et marcher. Ensuite, il va développer sa marche à travers de multiples expériences motrices : grimper, passer dessus/dessous, sauter, courir, passer entre... Pour répondre à ces besoins moteurs, une salle de motricité est à disposition des enfants. Ainsi, lorsque les enfants en ressentent le besoin, un petit groupe monte dans cette salle, accompagné de deux professionnels. Dans cet espace adapté et fixe, les enfants peuvent poursuivre leurs expériences motrices.

#### **4.8. Les sens**

L'enfant est pensé comme un être sensoriel, émotionnel et relationnel. C'est à partir de ses sens qu'il découvre et comprend le monde qui l'entoure. Les stimulations sensorielles qu'il reçoit lui procure des sensations et des émotions variées. C'est pour cette raison que l'équipe de la crèche a mis en place une salle sensorielle qui répond à trois axes : détente, découverte des sens et entrée en relation avec l'autre.

Cet espace est spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce.

#### **4.9. La médiathèque**

Un intervenant de la médiathèque d'Oraison vient une fois par mois au sein de l'établissement pour un atelier de lecture collective et laisse des livres à disposition de la crèche pour une durée d'un mois. Les livres diffèrent d'un mois sur l'autre et tout au long de l'année pour permettre aux enfants d'enrichir leurs expériences artistiques et culturelles.

#### **4.10. Le jardin**

La crèche dispose d'un jardin dans lequel se trouve des toboggans posés sur un sol souple ou sur l'herbe, des cabanes, des vélos et trotteurs ainsi que de grands arbres. Le contact avec la nature est essentiel au bon développement de l'enfant : il va pouvoir y développer sa curiosité, ses sens et sa créativité. C'est pourquoi, dès que les conditions météorologiques le permettent, les enfants sortent dans le jardin, ils ont la possibilité de participer à des activités mises en place par les professionnels ou de jouer librement.

A travers des activités en lien avec la faune et la flore, les professionnels sensibilisent les enfants à la richesse de l'environnement et à l'importance de le protéger : observer le cycle de pousse d'une plantation, apprécier la cueillette et la dégustation des produits du potager, trouver l'habitat des oiseaux venus nicher dans les arbres du jardin...etc. autant d'apprentissages que nous offre la nature.

#### 4.11. Le potager

Récemment, un potager a été installé dans un coin du jardin, en lien avec les services techniques de la mairie et le SYDEVOM<sup>8</sup>.

Les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face appellent à des changements dans les pratiques de chacun. L'éducation à l'environnement et au développement durable est un outil qui peut inciter les enfants à aller vers l'écocitoyenneté dans leurs comportements et leurs décisions. Le jardinage permet d'éduquer les enfants à l'environnement en cultivant des plantes, légumes, fruits et herbes à des fins pédagogiques. Jardiner les sensibilise à la nature, met en éveil leur sens qui sont sollicités en permanence et leur enseigne la saisonnalité ainsi que la patience.

A partir du printemps, des plants de fruits, de légumes et de fleurs sont plantés dans le potager. Les enfants des sections des moyens et des grands vont ensuite s'en occuper quotidiennement (les arroser, observer les pousses, sentir, etc...).

Aussi, la mairie et l'équipe de la crèche souhaitent lutter contre le gaspillage alimentaire. De ce fait, depuis 2021, deux composts ont été installés au sein du jardin. Chaque jour, le reste des aliments non consommés est ainsi jeté au compost, il servira ultérieurement comme engrais.

#### 4.12. La communication gestuelle

Les plus petits n'ont pas les mêmes capacités d'expression que les adultes. Ils peuvent se sentir très frustrés de ne pas être compris par les adultes et les autres enfants, ce qui peut entraîner pleurs, colères ou morsures. Le contrôle neurologique des mains se développe avant celui de la musculature phonatoire, ainsi les jeunes enfants s'expriment naturellement par les gestes. La communication gestuelle est un projet qui commence dès la section des bébés, se poursuit dans la section des moyens et éventuellement dans la section des grands lorsque certains enfants n'ont pas encore acquis la parole. Les enfants peuvent commencer à reproduire les signes dès 9 mois. C'est un outil qui permet également d'améliorer la compréhension entre un parent et son enfant. Les professionnels partagent ce projet avec les parents grâce à un tableau récapitulatif des signes affiché à l'entrée de la crèche.

La communication gestuelle est d'autant plus intéressante pour accompagner les enfants ayant un retard de langage et/ou en situation de handicap.

## 5. Le vivre ensemble

La crèche est un lieu d'accueil individuel de l'enfant, dans un cadre collectif. C'est un lieu d'accueil de toutes les diversités : dès la petite enfance, l'ouverture à la différence se développe. « *Un enfant tout seul, cela n'existe pas* », dit Donald Winnicott. Il est donc incontournable de prendre en compte sa famille et son histoire.

---

<sup>8</sup> SYDEVOM : Syndicat d'élimination et de valorisation des ordures ménagères.

A la crèche, les professionnels sont soucieux de proposer des conditions d'accueil correspondant à toutes les situations familiales. La diversité est une richesse, qu'elle soit individuelle, familiale, socio-culturelle ou de genre.

**Les « stéréotypes de sexe »**, véhiculés dans l'univers de la petite enfance, impactent les goûts et les aptitudes développés par les enfants. Ils peuvent être responsables des difficultés d'épanouissement, d'orientation ou d'insertion, qui restent inégalitaires à ce jour pour les filles et les garçons. En les encourageant à mettre en place des pratiques égalitaires pour garantir un accueil et une prise en charge non discriminante, les enfants pourront à leur tour développer l'ensemble de leurs aptitudes dans le respect de leurs individualités. Une des valeurs de la crèche est de permettre aux enfants de s'affranchir des normes de genre qui tendent à imposer des « rôles sexués ».

### **L'intergénérationnel**

L'espérance de vie ne cesse de s'allonger et de plus en plus de générations sont appelées à vivre ensemble. C'est pour cette raison que l'équipe souhaite œuvrer pour ce vivre ensemble entre les enfants de la crèche et les résidents de l'EHPAD<sup>9</sup> : des moments de partage et d'échanges riches de sens et d'actions.

La personne âgée porte sur l'enfant un regard bienveillant, sans inquiétude ni pression, qui fait grandir sa confiance en lui. De même, le jeune enfant a les capacités, en plus d'offrir sa joie spontanée, de stimuler la mémoire et les émotions de la personne âgée, et revaloriser son rôle de transmission.

Ainsi, des rencontres entre les enfants de la crèche et quelques résidents sont organisées ponctuellement. Lors de ces temps, les échanges entre les jeunes et les moins jeunes s'effectuent autour d'ateliers de pâtisserie, de lecture ou encore de jardinage. Nul n'est contraint de participer aux ateliers proposés, la bienveillance reste le maître-mot, les sourires et la joie font le reste.

Outre l'ouverture d'esprit des enfants, l'objectif de ces rencontres est de favoriser le lien social et l'ouverture aux autres.

Ces rencontres sont encadrées par des professionnels spécialisés et compétents, respectivement rattachés à la crèche et à l'EHPAD, afin de bien prendre en compte les spécificités de chacun.

### **Le décroisement**

Le « décroisement » est une pratique permettant aux jeunes enfants de faire connaissance avec un autre lieu, un autre groupe d'enfants, d'autres adultes et, parfois, d'autres activités.

Plusieurs fois par mois, la porte qui sépare la section des moyens de celle des grands est ouverte. Des activités accompagnées sont mises en place et les enfants circulent librement. Aussi, ponctuellement, les plus grands enfants de la section des bébés sont amenés dans la section des moyens.

Le contact d'enfants d'âges mélangés permet de générer des interactions riches et diversifiées à chaque instant. Les enfants apprennent à vivre ensemble à des stades de développement différents. Ces moments de partage permettent de favoriser l'entraide, l'observation, l'imitation des enfants et ainsi l'autonomie.

---

<sup>9</sup> EHPAD : établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes



## **Le handicap**

La crèche accueille des enfants porteurs de handicap afin de participer à la construction d'une société plus inclusive. Les professionnels adaptent l'accueil aux besoins particuliers de l'enfant en situation de handicap : il réalise les mêmes activités et participe à un même projet.

C'est l'environnement et l'accompagnement des professionnels qui diffèrent. Cette démarche contribue à développer la confiance en soi, l'empathie et favorise les interactions entre tous les enfants. L'enfant en situation de handicap est stimulé par le cadre collectif, il profite des bienfaits de la crèche et des rencontres multiples comme n'importe quel enfant.

A Oraison, le 1er septembre 2022

Le Maire,

Benoît GAUVAN



# Annexes



## Charte nationale d'accueil du jeune enfant

### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement,  
**j'ai besoin que l'on m'accueille  
quelle que soit ma situation  
ou celle de ma famille.**

**J'avance à mon propre rythme**  
et je développe toutes mes facultés  
en même temps : pour moi, tout  
est langage, corps, jeu, expérience.  
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps  
et d'espace** pour jouer librement  
et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage  
proche et au monde qui s'offre à moi.  
**Je me sens bien accueilli quand  
ma famille est bien accueillie,**  
car mes parents constituent mon  
point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance  
en moi, **j'ai besoin de professionnels  
qui encouragent avec bienveillance**  
mon désir d'apprendre, de me socialiser  
et de découvrir.

Je développe ma créativité et **j'éveille  
mes sens grâce aux expériences  
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre  
au monde par la richesse des échanges  
interculturels.

**Le contact réel avec la nature**  
est essentiel à mon développement.

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me  
valorise pour mes qualités personnelles,**  
en dehors de tout stéréotype. Il en va  
de même pour les professionnels  
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce  
à ces femmes et à ces hommes que  
je construis mon identité.

**J'ai besoin d'évoluer dans un  
environnement beau, sain et propice  
à mon éveil.**

Pour que je sois bien traité, il est  
nécessaire que les adultes qui m'entourent  
soient bien traités. **Travailler auprès  
des tout-petits nécessite des temps pour  
réfléchir, se documenter et échanger**  
entre collègues comme avec d'autres  
intervenants.

**J'ai besoin que les personnes qui  
prennent soin de moi soient bien  
formées** et s'intéressent aux spécificités  
de mon très jeune âge et de ma situation  
d'enfant qui leur est confié par mon  
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,  
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil